

Mme et Mr ABLI-BOUYO  
Martine et Simgnoïmanantou  
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

A Monsieur Eleuddutu  
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**Objet: Demande de cesser vos actions judiciaires injustifiées à mon égard, qui deviennent clairement de l'acharnement, du harcèlement et de la persécution**

XXXXXXXXXXXX le 15 octobre 2018

Monsieur,

Ce 15 octobre 2018, alors que mon épouse et moi vaquions tranquillement à nos occupations dans notre nouvel environnement, nous avons eu la très désagréable surprise d'avoir à notre porte une personne de votre système judiciaire venue dans le but de nous signifier les décisions de vos actions injustifiées contre moi.

Nous avons choisi notre nouvel environnement en campagne justement pour espérer nous remettre doucement de nos traumatismes vécus au quotidien pendant les près de deux ans que nous avons habité dans votre logement du 16bis avenue Anatole France (Appt 104, résidence Le Cheix), à Royat. Il faudra du temps pour se remettre des actes criminels (pour ne pas dire simplement sataniques) de harcèlement en réseau, d'irradiations par des ondes électromagnétiques, pour ne parler que de cela.

Alors donc que nous espérions cette page de l'horreur tournée, après avoir libéré depuis un mois votre appartement, vous l'avoir rendu dans un état impeccable (la caution que vous nous avez rendue en est une preuve), finalisé dans la plus grande courtoisie les opérations de clôture du bail, etc., vous voilà de nouveau à la charge, contre toute attente.

C'est moi qui avec mon épouse avons été les **VICTIMES** de criminalités dans votre appartement. Par conséquent, comme pour votre convocation pour ce procès très injuste que vous m'avez fait et apparemment êtes décidé de continuer à me faire, je n'ai pas accusé réception de ce qui apparaît très clairement maintenant comme un **acharnement** contre moi, du **harcèlement** et de la **persécution**. Je vous demande simplement de cesser vos actions contre moi, pour que vraiment cette douloureuse page tourne (nous espérons).

Comme déjà dit amplement aussi, votre logement n'est pas le premier où nous avons été victimes de la criminalité dont nous parlons. Il est l'un de ceux où cela a été pire mais n'est pas le premier, et nous n'avons qu'un seul souhait, à savoir oublier ce cauchemar-là, et qu'un nouveau ne recommence pas. Mais c'est vous qui perpétuez ce cauchemar, d'autant plus au moment où nous commençons doucement à l'oublier et nous attendions le moins à votre nouvelle action. Nous pensions vraiment que c'était terminé, et de la meilleure des façons.

En effet, lors de la rencontre du jeudi 27 septembre 2018 pour l'état des lieux, vous avez dit n'y être pour rien dans ce que nous faisions des voisins, et je veux bien vous faire confiance sur ce point. Vous avez déploré voir votre nom mêlé à des actes criminels dont je suis **victime** et que je rapporte à bon droit à mon site. Vous avez tout à fait le droit de vous préoccuper de votre nom, de votre image, alors que pour ma part c'est de ma vie ou de ma santé (et aussi celle de mon épouse) qu'il s'agit! Ceci dit, je le répète, vous avez le droit de juger ce qui compte le plus pour vous. Mais c'est mon droit aussi de vous demander de mettre fin à ce qui pour moi est clairement un **acharnement**, qui vient (comme un coup de poignard donné dans le dos de celui à qui on vient de serrer la main en signe d'apaisement, et

au moment où il a le dos tourné et regarde vers un autre horizon), prolonger [le traumatisme subi dans votre logement](#) et pour lequel, contrairement à vous, nous ne vous réclamons rien, aucun dédommagement. Le **préjudice de jouissance** est de notre côté, comme je vous l'ai déjà écrit. Le comble est que ce qui nous est dû est infiniment plus que ce qu'on prétend que nous devons, car [c'est de notre vie et de notre santé qu'il s'agit, et cela n'a pas de prix!](#) Et pourtant nous ne demandons rien et voulons simplement la **paix**, et elle aussi n'a pas de prix!

Lors de la rencontre du 27 septembre 2018 pour l'état des lieux, je vous ai rassuré en vous informant que votre nom n'apparaît plus à mon site (sauf si vous y tenez vraiment). J'ai veillé à ce qu'il n'apparaisse plus sous ma plume à moi, dans les documents publiés que j'ai écrits moi-même. Je vous ai dit que votre nom n'apparaîtrait éventuellement (je me réserve ce droit) que dans les [documents écrits par vous-même ou à votre initiative](#), notamment dans les [actions injustes entreprises contre moi, la victime](#). Et même dans ce cas, j'ai masqué les documents qui **viennent de vous** ou qui **sont de votre initiative**, et par lesquels **vous mêmes** faites savoir vos actions contre moi. Si aujourd'hui j'avais réceptionné le nouveau document d'**injustice** que vous avez envoyé me remettre, ou si comme à votre précédente attaque [vous décidiez de me l'envoyer en courrier simple](#) et si je décidais [de le rendre publique](#), **c'est vous même qui aurez écrit votre nom** dans ce document ou **c'est écrit à votre initiative**, c'est donc [vous-même qui salissez votre image](#) et non pas moi qui témoigne simplement de ce que vous me faites.

Et aussi, dans cette rencontre, vous-même vous nous avez informé que vous être chrétien, raison pour laquelle vous avez été sensible au fait que je dise que vos actions sont **injustes**, comme le sont les actions des **êtres sataniques** ou **diaboliques**. Je vous ai alors appris ou rappelé que nous aussi nous sommes chrétiens, et mon site internet [hubertelie.com](#) que vous connaissez par la force des choses, traite de Dieu, du Christ, de la Science de Dieu, etc., et donc aussi traite du Diable et des questions sataniques. Forcément. Ce dont je suis victime depuis des années ([harcèlement en réseau, persécution, irradiation criminelle, etc.](#)) est tout simplement diabolique, c'est satanique. C'est aux antipodes de l'amour du prochain enseigné par Jésus Christ, cela fait partie des pires choses que l'on puisse faire à un semblable, et seul effectivement un être de nature diabolique peut faire cela.

Puisque donc vous ne voulez en aucun cas être associé de près ou de loin à ce que font ce genre d'individus, alors, s'il vous plaît, soyez cohérent, montrez-vous simplement très différent de cela. N'ajoutez donc pas aux actions de harcèlement et de persécution faites par des individus sataniques contre un chrétien, n'entreprenez pas ou [cessez d'entreprendre des actions de harcèlement à votre initiative cette fois-ci](#) (sous la forme d'actions judiciaires). Et pourquoi donc? Parce que cette victime témoigne de ce qu'elle subit, et que simplement votre nom est dans l'affaire.

[J'ai été clair dans mes écrits](#), il me semble: je n'ai pas dit que vous étiez ce que vous m'accusiez d'avoir dit, mais [mon propos, facilement vérifiable](#), qui est dans le même registre qu'ici, est simplement de vous demander de vous montrer **juste** envers une **victime**, ou en tout cas d'être **neutre**, sans parti pris, de ne pas faire l'**inversion accusatoire** que font les criminels. Dans le doute, on s'abstient, simplement. Mais on n'est plus innocent si l'on fait quelque chose contre [la personne qui se plaint et démontre la réalité de ce qu'elle subit](#). Le fait de nous avoir demandé de vous rendre votre appareil de mesure de radiations (ce que nous avons fait) n'efface nullement les [preuves de la criminalité](#) que votre propre appareil a permis d'établir. [Devant Dieu et devant les hommes les preuves sont là!](#)

Comme je l'ai déjà dit, c'est **vous-même** qui par vos actions contre moi choisissez d'incarner un **humain juste** et de surcroît **chrétien** comme vous dites l'être, ou au contraire tout l'inverse, à savoir un **humain injuste, contraire au Christ**, donc qui est **satanique**. Mon raisonnement est simplement celui-là, il est que [c'est VOUS qui décidez de ce que vous êtes et le montrez par vos actions](#).

Je vous ai écrit que si vous ne voulez pas que je parle de vous et surtout des mauvaises actions contre moi, alors ne faites rien de mauvais contre moi. [Comprenez que je ne peux pas subir et me taire](#). Une fois encore, vous n'êtes pas le premier bailleur que nous avons eu et votre logement n'est pas le premier où nous avons subi cette criminalité. Vous n'êtes pas le premier bailleur que j'ai informé du problème, [comme dans votre cas je l'ai fait dans le courrier du 02 mai 2017](#). Comme vous, les bailleurs (à l'exception de celui qui vous a précédé et qui a dit être au courant du problème dont une de ses

connaissances victime elle aussi l'a informé) ont tout à fait le droit d'être sceptique, et cela se comprend, quand on sait de quelle monstruosité il s'agit.

Les gens de bonne foi ont tout à fait le droit de douter, d'avoir du mal à concevoir qu'une telle horreur puisse exister. Comme partout, les coupables eux aussi nous ont accusé auprès du bailleur, du syndic, etc.. Pour tout dire, fidèle à la logique d'**inversion accusatoire** qui est l'une des caractéristiques des **pervers narcissiques** ou tout simplement des **individus diaboliques**, ils sont souvent les premiers à accuser leur victime de les déranger, alors qu'elle ne fait que se plaindre et [dénoncer cette criminalité parmi les plus cachées en France et au monde](#). Nos précédents bailleurs ont tout simplement pris acte du problème dont je les ai informé comme je l'ai fait avec vous, et comme chez vous nous avons déménagé, pour espérer que cela se passe mieux ailleurs. C'est très simple.

Mais aucun bailleur avant vous, même sceptique face au problème, n'a entrepris une action qui ressemblerait de près ou de loin à une prise de parti contre nous ses locataires. Comme ce fut votre cas avant qu'on vous informe que le problème recommençait dans votre logement, les bailleurs reconnaissaient que nous sommes des gens sans histoire, très corrects, s'acquittant sans aucun incident de leurs loyers, etc.. Il n'y a donc jamais eu de problème dans nos relations en elles-mêmes (reconnaissez-le), le seul problème étant donc ce que nous subissions dans votre logement et dans d'autres avant vous, et maintenant les problèmes que vous nous causez clairement.

Aucun bailleur donc avant vous n'a poussé l'incompréhension et même l'inhumanité jusqu'à [nous intimider, nous menacer d'action judiciaire ou d'expulsion](#), puis à [mettre à exécution cette action judiciaire quand nous la trouvons injuste et même inhumaine](#), et en témoignons. Et maintenant pire, à continuer à s'acharner sur nous alors que depuis près d'un mois maintenant nous avons quitté le logement de la façon la plus cordiale, et croyons cette page tournée.

Désolé de vous le dire, Monsieur Eleuddutu, vous êtes le premier et le seul jusqu'ici à avoir fait tout cela. Et ne nous reprochez pas de le déplorer devant Dieu, devant le Christ et devant les hommes, d'en témoigner, de dire que cela existe, malheureusement. Quand donc nous pensions que le malentendu était clos (ce que j'ai exprimé le jour de l'état des lieux), c'est donc maintenant vous-même, Monsieur Eleuddutu, qui une fois encore m'obligez à parler de vous et éventuellement encore à mon site et dans mes écrits (comme la présente lettre que je me réserve le droit de publier).

Nous espérons qu'après vous aucun bailleur ne nous fera cela, ne se montrera si peu empathique, si **inhumain**, tout en se défendant d'avoir fait montre de qualités humaines à notre égard. Vous harcelez ceux qui ont été harcelés depuis des années et le seront sans doute encore, ou en tout cas vous inaugurez aujourd'hui le harcèlement dans les recoins de la France où nous pensions trouver refuge et cherchons la paix.

Car à peine donc installés dans notre nouvel environnement c'est vous qui attaquez alors que nous pensions que tout a été arrangé. Et pour information, [votre intervention par une personne de votre système judiciaire](#) à notre nouvel environnement aujourd'hui, a été de nature à inquiéter notre présent bailleur et à se demander s'il n'a pas accordé son logement à un criminel. Car le bailleur était là, et [c'est lui qui a accueilli l'individu](#). Mais que vous ai-je donc fait? C'est moi la **victime** que vous poursuivez comme un criminel! Qui a été la **victime** de préjudices et qui continue encore à subir ce préjudice? Vous ou moi? Vous ou nous? Qui pourrait clairement l'existence de qui?

Je vous demande simplement de me laisser en paix. Et ce vœu et même cette prière vaut pour toutes les victimes, pour tous les enfants de Dieu, de tout temps victimes de personnes aux agissements diaboliques. Achevez donc de commettre vos derniers crimes. Comme je vous l'ai écrit et [je l'ai encore répété à votre nouvel envoyé](#), il n'y a désormais que devant le Tribunal de Dieu que tout se réglera (Apocalypse 20: 1-15; 21: 1-8), il n'y a que la Justice du Grand Dieu, l'Univers TOTAL, l'Alpha et l'Oméga, qui établira la vérité, qui dévoilera les réalités les plus cachées du monde satanique, et qui rendra justice. Jugera donc mieux qui jugera le dernier.

Madame et Monsieur ABLI-BOUYO